



“Se Retrouver, Se Souvenir, S’entraider”

Le 30 octobre 2018

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE A ECOT-LA-COMBE

LE SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

L’Assemblée Générale (AG) de l’ANFMC Section EST s’est réunie en session ordinaire le samedi 13 octobre à ECOT-LA-COMBE (52700) sur convocation de son Président Claude GIBOULOT.

Claude Giboulot adresse ses meilleures salutations au capitaine de vaisseau Paul-Henri DESGREES du LOU Président National et remercie le CC Yves GUILMEAU, secrétaire national, accompagné de son épouse qui nous fait l’honneur encore cette année d’être des nôtres.

DEBUT DE L’ORDRE DU JOUR A 09H30

Le Président de la section EST, souhaite à tous la bienvenue à cette Assemblée et rappelle combien cette occasion lui permet de nous témoigner la vive reconnaissance de l’Amicale.

Le Président précise que l’AG se déroule à Ecot-la-Combe avec l’adhésion de la famille CHATEL, dans ce beau village qu’il nommera désormais lieu symbolique des Fusiliers Marins puisque y repose le Commandant Bertrand CHATEL, un fusilier marin à la carrière militaire remarquable et auquel un hommage sera rendu à l’issue de la cérémonie religieuse.

Le président remercie chaleureusement Marie-Hélène CHATEL sa fille, porte-drapeau, qui est ici sur ses terres pour sa participation à de nombreuses activités patriotiques sur tout ce département et bien au-delà. Elle a principalement désigné l’ensemble de nos invités et contribué à l’élargissement de l’effectif des porte-drapeaux.

Le Président remercie bien vivement les élus de proximité, monsieur le directeur de l’Onac du département, les représentants d’associations patriotiques, Monsieur Jean-Claude Launay et son épouse de la section de Toulon, et toutes celles et ceux qui ont pu honorer notre Assemblée Générale de leur présence.

Une minute de silence est observée en mémoire de nos soldats tombés au service de notre pays et aux blessés, aux victimes du terrorisme, aux adhérents de toutes nos sections nationales et particulièrement de nos camarades disparus en cours d’année :

- l’Amiral QUENTIN, connus de la plupart de tous notamment lorsqu’il a exercé la fonction de Président National,

- le Premier-Maître PEYRONY-RAPATOUT du Commando de Penfentenyo, décédé en mission à Djibouti,
- notre doyen Georges SWANG décédé à l'âge de 103 ans aux Invalides, adhérent des sections de Paris et de l'Est,
- Marcel SIMON, Président d'honneur de la section de Toulon
- Roger SCHMITLLIN et Jacques BORE nos adhérents,
- madame Simone CHATEL,
- monsieur Lucien BATTISTUTTO, père de Bruno notre porte-drapeau
- Maurice CARON, ancien du Commando de Montfort

Le Président souhaite un prompt rétablissement à Louis FEVRIER notre porte-drapeau bourguignon, à Albert SCHAUNER notre porte-drapeau de Belfort et ajoute une pensée à nos malades, hélas encore trop nombreux et tous ceux qui malheureusement n'ont pu nous rejoindre.

1- APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 OCTOBRE 2017.

L'assemblée générale a réuni une trentaine d'amicalistes présents, leurs conjoints, les élus de proximité ou représentés, les Présidents d'Associations et autorités militaires invités, 8 pouvoirs ont été enregistrés, plusieurs adhérents se sont excusés.

Le compte-rendu de l'AG du 14 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Les bilans sont validés par toute l'assemblée.

2- RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE LA SECTION EST :

Conformément aux statuts, l'actuel Bureau est démissionnaire et renouvelable.

Se représentent à :

- la fonction de Président : Claude GIBOULOT
- la fonction de Vice-Président : Jean-Paul PILLOUD
- la fonction de Trésorier : Serge VOILLEQUIN

VOTE : A l'unanimité, le Bureau est reconduit dans ses fonctions et Martine Ciré est nommée secrétaire de la section. Le Président félicite le Bureau qui l'épaula de manière remarquablement efficace et constructive.

Le Président remercie tous les votants de la confiance qu'ils viennent à nouveau de manifester à l'Amicale. Il ajoute que les missions seront remplies avec fierté et motivation.

3- RAPPORT DU TRESORIER :

Le Trésorier présente une situation saine et une coopérative très productive sous la responsabilité de Jean-Paul PILLOUD, Vice-Président.

L'Amicale compte 82 adhérents dont 3 Commandos Belges qui sont inhabituellement absents cette année car retenus pour cause de vote, Michel RADERMECKER, Erich D'HULSTER qui pour sa part assure de sa présence et organise de nombreuses activités patriotiques et Michel LAGNEAU tout nouvellement embarqué.

Trois nouvelles recrues viennent de nous rejoindre (Jean-Claude ROUSSEAU, Denis CHABRANT et Daniel CANOVA. Sont présents Denis Chabrand et Jean-Claude Rousseau. Bienvenue à bord.

Le Trésorier commente le Rapport financier (annexé au présent compte-rendu) avec un solde en caisse de 4016,79 € au 15 septembre 2018

VOTE : Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

La cotisation est maintenue à 25 € et à 11€ pour les veuves

VOTE : Ce montant est adopté à l'unanimité.

Quitus est donné au Trésorier.

4- RAPPORT DE LA COOPERATIVE :

Jean-Paul PILLOUD, Vice-Président et chargé de la coopérative fait le point sur cette activité. Il précise que les commandes sont adressées à la Coopérative de Lorient, laquelle approvisionne les sections de l'ANFMC. Il dispose d'une liste non exhaustive d'articles proposés (jointe au présent Compte rendu). Il ajoute qu'il ne faut pas hésiter à le contacter, les cérémonies de retrouvailles étant toujours propices aux achats.

5- RAPPORT D'ACTIVITES :

Martine Ciré présente en détail la liste des nombreuses activités et déplacements effectués par la Section Est et prévus d'ici la fin de l'année (27 ont été effectués et 3 sont prévus). Le rapport d'activités est joint au présent compte rendu.

Par ailleurs, il est rappelé qu'en charge des distinctions honorifiques, toute candidature à une distinction honorifique peut lui être transmise et fera l'objet d'un examen tout particulièrement attentif.

6- MEDAILLE DE FIDELITE

- 48 amicalistes adhérents depuis plus de dix ans à l'Amicale ont été récompensés par cette médaille et ont reçu leur diplôme en 2017,
- 5 adhérents l'ont reçu cette année.

Nous leur adressons toutes nos félicitations. Le diplôme a été remis aux adhérents présents, adressé à ceux qui n'ont pu se déplacer et sera joint au présent compte rendu adressé aux adhérents qui ne possèdent pas d'adresse mail. La médaille, les étoiles et les palmes peuvent être acquises auprès de Jean-Paul PILLOUD Vice-Président.

7- ACTIVITES DE NOTRE SECTION :

Le Président remercie tous les adhérents pour la confiance qu'ils viennent d'accorder à la section EST. Il les assure de toujours poursuivre avec le Bureau pour la quatrième année consécutive, avec fierté et motivation ses missions dans l'intérêt de l'Amicale. Il met à l'honneur les porte-drapeaux Louis FEVRIER, Bruno BATTISTUTTO et André NANTEUIL, Martial MICK, Josiane et Albert SCHAUNER toujours très sollicités et pour leur très grande disponibilité.

Le Président précise que notre section, compte tenu de son élargissement géographique est contrainte d'effectuer des déplacements pour remplir ses missions.

L'AG 2015 s'est déroulée dans le Haut-Rhin, en 2016 sur le Territoire de Belfort, en 2017 à Beaune, cette année à Ecot-La Combe (52700). En 2019 il est envisagé d'organiser notre Assemblée Générale 2019 en Meurthe-et-Moselle ou département proche.

Il rappelle qu'en 2009 la section EST a organisé le congrès national à Beaune, ville où l'on se sent bien et où nous sommes toujours bien reçus. En 2020, l'organisation du Congrès National sera confiée à notre section et se déroulera à Chorey Lès Beaune les 22, 23 et 24 mai. Un déplacement pourrait être prévu à cette occasion sur le site de DRACY St LOUP (71400) à la stèle de "Surmoulin".

Parallèlement il informe :

- que le Dday 2019 revêtra une très grande importance. En effet, de nombreuses commémorations pour ce 75^{ème} anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 se dérouleront avec notamment la cérémonie commémorative internationale en présence de plusieurs Chefs d'Etat. Au côté de vétérans, Présidents et Ministres du monde entier répondront à l'invitation de la France.
Il précise que les lieux d'accueil et d'hébergement étant déjà abondamment réservés, il conviendrait de prendre dès que possible des précautions en la matière.
Par ailleurs, un laissez-passer sera obligatoire. Les amicalistes désireux de s'y rendre devront s'inscrire auprès du secrétariat et l'Amicale transmettra les demandes aux autorités compétentes.
- que le congrès national 2019 se tiendra à Lorient les 18 et 19 mai.

Nos lieux de réunions sont répartis dans toute la mesure du possible sur l'ensemble du territoire Est que l'Amicale recouvre.

L'ANFMC section EST a toujours pour objectif de déposer impérativement une plaque ou une palme en hommage à chacun de nos adhérents disparus et d'honorer la mémoire d'un Fusilier Marin et Commando qui s'est illustré au combat en donnant sa vie à la France.

Ainsi, le Bureau s'est rendu le vendredi 12 octobre dans le village de Forcey (52700), à huit kilomètres d'Ecot-la-Combe, veille de l'AG, sur la tombe du LV Jacques FRANCOIS, Mort pour la France au Tonkin le 6 janvier 1947.

Un commando Marine portant son nom a été créé en mai de la même année.

Cette Unité le Commando François a, dans la nuit du 28 au 29 mai 1951, été encerclé par une division Vietminh de 8000 hommes. Le combat fut héroïque pour nos hommes mais les pertes particulièrement très lourdes.

Le Commando FRANCOIS a été dissous en mai 1953, six ans après sa création.

8- PRISE DE PAROLES

Yves GUILMEAU, Secrétaire National de l'ANFMC, souligne toutes les importantes difficultés relatives au recrutement et à la fidélisation des personnels au sein de l'Armée active. En effet, les conjoints ne peuvent pas toujours profiter du plan Famille pour quitter leur emploi ou suivre le chef de famille lorsqu'une mutation intervient.

Il informe l'assistance de la création du plan MERCATOR par le Chef d'Etat-Major de la Marine (CEMM) et du cap Marine 2030 fixé.

Il fait une présentation actualisée de la géopolitique qui pose actuellement problème, les zones de grande tension, la lutte contre les narco trafiquants et le piratage. Il évoque nos unités navigantes de la Marine Nationale qui sont confrontées à ces longues, difficiles et éprouvantes missions.

Les effectifs actuels de la FORFUSCO sont de 3700 et ceux de la Marine 35 000.

Il remercie les représentants associatifs et les élus locaux présents. Il demande à ces derniers de relayer à leur niveau toutes ces problématiques et de voter les budgets qui donnent les moyens aux armées de fonctionner pour qu'elles puissent faire face aux missions toujours plus nombreuses qui leur sont assignées.

Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Conseillère Départementale de la Haute Marne informe que le SNLE (Sous-marins Nucléaire Lanceur d'Engins) "TEMERAIRE" est parrainé par la Haute Marne qui organise des stages entièrement gratuits dans la Marine au profit de la jeunesse. Cette action a été suivie de 25 engagements au sein de l'Institution Marine.

Yves GUILMEAU précise que l'Amicale Nationale des Fusiliers Marins et Commandos se porte bien mais que le vieillissement de ses adhérents est inéluctable. Il demande de porter la bonne parole pour que ceux qui quittent le service actif viennent adhérer à la section ANFMC de leur choix régional. Le Président National s'est adressé dans ce sens à chaque Fusilier Marin quittant la Marine.

9 - DIVERS

Monsieur Marc-Louis Bernard évoque la possibilité de réhabiliter la stèle de Luzy (58170) quelque peu désuète. Cette question va être étudiée par le Bureau.

Le président rappelle que le site national de l'ANFMC est tout particulièrement riche en informations et tout à fait accessible aux adhérents. Il souligne ainsi la grande utilité de disposer, dans toute la mesure du possible, d'une adresse internet, pour une communication plus rapide et plus efficace avec l'Amicale et le site national, allié à des économies de frais d'affranchissement non négligeables.

Bien entendu, les adhérents sans internet seront toujours servis par des envois postaux.

10 - REMERCIEMENTS :

Le Président remercie :

Toutes celles et ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de notre Amicale durant cette année et qui ont su avec un grand dévouement assurer la continuité des nombreuses missions qui lui sont imparties. Leurs initiatives multiples et leurs importants déplacements ont particulièrement concouru au rayonnement des Fusiliers Marins et Commandos et de la Marine en général.

A nouveau la présence des porte-drapeaux pour leur travail, pour l'hommage rendu aux Morts pour la France, pour ce devoir hautement symbolique et la dignité avec laquelle ils représentent les associations. Il leur en est tout particulièrement reconnaissant.

Monsieur Philippe Javelet, Président de la DFL de Dijon qui a permis à l'ANFMC section Est de se rendre acquéreur pour l'Ecole des Fusiliers, du Fanion de la 1^{ère} Cie du Bataillon de Fusiliers Marins commandée par le LV Feuillade durant la bataille de Laffaux en septembre 1918. Ce Fanion mis en vente aux enchères à Dijon a rejoint désormais le Musée de l'Ecole des Fusiliers Marins à Lorient.

Le président lève la séance à 10h45 pour un départ en cortège vers l'Eglise (cornemuses en tête), puis à 11h45 vers le cimetière, drapeaux en tête précédés de la cornemuse pour une cérémonie militaire. Un discours en hommage au Commandant CHATEL (débarqué en Provence en août 1944) a été lu par le Président de l'ANFMC section EST, suivi de quatre dépôts de gerbes.

Cette cérémonie était également dédiée au LV Jacques FRANCOIS et aux Morts du Monument d'Ecot-la-Combe situé à l'intérieur de l'Eglise.

Un vin d'honneur à la Porterie a réuni toute l'assistance. Puis un déjeuner au restaurant La Combe des Eaux Bleues a rassemblé 76 convives dans une bonne ambiance Fusco amicale et chaleureuse animée avec le chant très connu "Loin de chez nous" et une tombola.

Une sympathique photo de groupe a clôturé cette journée de retrouvailles particulièrement ensoleillée.



Claude GIBOULOT
Président de l'ANFMC Section EST
Signé: Claude GIBOULOT

Serge VOILLEQUIN
Trésorier de l'ANFMC Section EST
Signé: Serge VOILLEQUIN

Jean-Paul PILLOUD
Vice-Président de l'ANFMC Section EST
Signé: Jean-Paul PILLOUD

Martine CIRE
Secrétaire de l'ANFMC Section EST
Signé : Martine CIRE